

> Locoal-Mendon

Le Doren. Jusqu'au 31 mai pour l'exonération

Publié le 24 avril 2014

Suite à la réunion du bureau et des référents de zone, samedi matin, Le Doren, association des pêcheurs plaisanciers informe de la commande d'un logo qui sera décliné sur différents supports d'identification et de communication. Le Doren s'équipera également d'un système informatique pour faciliter la gestion des mouillages communaux. L'association rappelle que les adhésions (6 EUR) prennent fin au 31 mai ; passé cette date, les personnes non à jour de cette cotisation ne pourront plus bénéficier de l'exonération des frais administratifs de 40 EUR. Enfin, l'association annonce une opération de réaligement des bateaux situés côté Sud (zone immergée) sur la zone de mouillage du Verdon, le 17 mai, à partir de 14 h. La présence des personnes concernées est indispensable.